

## LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage<sup>1</sup>, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014<sup>2</sup>, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

## DÉFINITIONS

**Ménage en situation de pauvreté** : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

**Personne de référence** : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

**Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC)** : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

<sup>1</sup> Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

<sup>2</sup> Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

## LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES

Données générales	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Ensemble région	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	2 758	2 967	5 725	63 920
Taux de chômage 3 <sup>e</sup> trimestre 2014**	14,4 %	10,3 %	12,1 %	10,0 %
Part d'étrangers dans la population (2012)	5,8 %	4,8 %	5,3 %	6,1 %
Densité du parc social***	46,2	44,4	45,3	74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 498 €	1 645 €	1 574 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	19,8 %	13,9 %	16,8 %	14,3 %
Chiffres 2014 Secours Catholique	Languedoc-Roussillon	Midi-Pyrénées	Ensemble région	
Situations rencontrées	43 234	27 399	70 633	
Nombre d'équipes	163	202	365	
Nombre de bénévoles	2 898	3 599	6 497	
Nombre de situations analysées	1 412	4 601	6 013	

\* Chiffres provisoires. \*\* Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. \*\*\* Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

PRÉSENTATION<sup>1</sup>

La nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (LRMP) regroupe deux régions très attractives. Qu'il s'agisse d'actifs (en emploi ou non), de retraités ou d'étudiants, elle accueille plus de nouveaux habitants qu'elle n'en perd. Ce solde migratoire positif s'ajoute à l'excédent de naissances par rapport aux décès, si bien que la population régionale augmente.

L'économie productive du LRMP se concentre dans la région de Toulouse, en particulier autour de l'industrie aéronautique et spatiale. La recherche scientifique est quant à elle très présente dans l'agglomération de Montpellier. Le LRMP est la première région française en matière de recherche et développement, dans le secteur tant public que privé. C'est aussi une région très agricole. La viticulture et la culture des fruits et légumes tiennent une place prépondérante en Languedoc-Roussillon, tandis que les grandes cultures et l'élevage sont plus développés en Midi-Pyrénées. Cependant, malgré son dynamisme, la région connaît un déficit d'emplois, principalement dans la sphère productive, une moindre productivité apparente du travail, et une population retraitée plus importante que dans d'autres régions.

## LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les demandes les plus fréquentes formulées par les personnes accueillies en 2014 concernent en premier lieu l'écoute, le conseil et l'accueil, puis l'aide matérielle (alimentation et vêtements) et cela à des niveaux plus importants qu'au niveau national. Les demandes liées au logement (loyer, factures d'énergie et d'eau) ont augmenté de 5 points entre 2010 et 2014 pour atteindre 21,4 %.

La proportion de personnes étrangères dans les accueils en LRMP est plus faible qu'au niveau national (20,8 % contre 33,6 %), et ces personnes ont le plus souvent un titre de séjour. Depuis 2008, nous constatons, sans pouvoir le quantifier, un flux et reflux de populations venant d'Espagne et d'Europe centrale, attirées par les emplois saisonniers traditionnels.

La proportion de ménages rencontrés n'ayant aucune ressource est plus faible qu'au niveau national, ce qui est sans doute dû à la moindre présence dans la région d'étrangers sans statut.

La proportion de personnes de plus de 60 ans est un peu plus forte en LRMP qu'au niveau national. Cela s'explique en partie par le phénomène migratoire observé ces dernières années : du fait de son climat, la région attire beau-

coup de retraités qui la préfèrent à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en raison de prix globalement moins élevés. Culturellement, cette population est moins encline à demander de l'aide. Elle est pourtant de plus en plus présente dans les accueils depuis plusieurs années, ce qui indique que la situation de ces retraités se précarise.

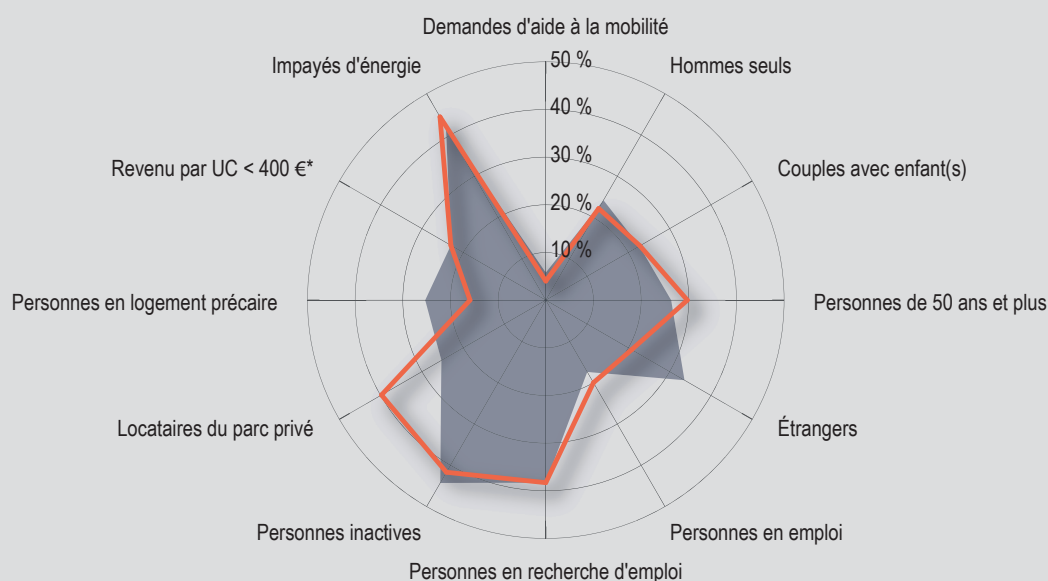
En matière d'emploi, la situation de la région LRMP est assez paradoxale. L'économie crée des emplois, mais pas en nombre suffisant pour répondre aux demandes qui augmentent chaque année, du fait de la forte attractivité de la région. Par ailleurs, une partie de ces créations d'emplois sont dans des secteurs peu rémunérateurs, comme le secteur des services à la personne, pour lesquels les freins à l'accès à l'emploi sont importants (horaires décalés qui posent des problèmes de mobilité ou de garde d'enfants). La proportion de personnes en emploi dans les accueils du Secours Catholique est ainsi supérieure à la valeur nationale (20,0 % contre 17,4 %)

Les deux tiers des ménages accueillis en LRMP ont des problèmes d'impayés. Il s'agit le plus souvent de factures d'énergie (44,4 % des ménages contre 41,9 % au niveau national), mais aussi de factures d'eau. Il faut préciser que l'importance des demandes liées aux impayés dépend de la politique d'aide de chaque délégation, c'est-à-dire de sa propension à régler ou non tel ou tel type de dépenses. Ainsi en LRMP, deux délégations (Hérault et Ariège-Garonne)

<sup>1</sup> Insee Analyses Midi-Pyrénées, n°16, avril 2015.

France métropolitaine

Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées



\* Y compris sans ressources.

ont mis en place des conventions avec EDF et GDF Suez et de ce fait accueillent plus de demandes d'aide dans ces domaines.

La forte proportion d'impayés liés au logement (loyer, énergie, eau) tient aussi à d'autres facteurs :

- ▶ Beaucoup de logements sont vétustes et énergivores dans certains secteurs, y compris dans le parc social.

- ▶ Du fait du manque de logements très sociaux et de leur mauvaise répartition sur les territoires, les ménages accueillis en LRMP sont beaucoup plus souvent locataires du parc privé qu'au niveau national (39,8% contre 25,3%). Le coût relativement élevé des loyers entraîne des impayés d'énergie, le loyer étant réglé en priorité.

- ▶ Les populations fragiles, voire marginales, ont tendance à se loger dans des zones reculées où l'immobilier est moins cher. Ces personnes se retrouvent alors avec des dépenses de transport élevées qui se font au détriment d'autres dépenses comme celles liées au logement.

## LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

Les problèmes de mobilité en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées concernent essentiellement des familles, souvent obligées de s'éloigner des centres urbains pour accéder à des loyers moins élevés, des personnes isolées

résidant en zone rurale, des demandeurs d'emploi et des salariés pauvres, notamment avec des horaires de travail décalés, et des migrants qui, lorsqu'ils sont logés loin des centres urbains, doivent se déplacer pour leurs démarches administratives.

De manière générale, les grands axes sont assurés, mais ils nécessitent un transport d'approche tout comme les derniers kilomètres qu'il faut souvent effectuer à pied ou à vélo. Les horaires de transport ne sont souvent pas adaptés aux horaires de travail, ce qui oblige beaucoup à avoir leur propre moyen de locomotion.

Là où les transports en commun existent, leur coût, même s'il n'excède pas 2 à 4 par trajet en moyenne sur la région et sur certains axes, est encore prohibitif au quotidien pour une partie du public que nous accueillons.

Ces problèmes de mobilité peuvent être un frein à l'emploi pour des personnes qui ne peuvent pas se permettre d'assumer le coût d'un véhicule personnel et sont confrontées en plus à des problèmes de garde d'enfants. L'accès aux aides peut aussi être freiné, en raison de l'absence de permanences de la CAF ou d'autres administrations faute de fréquentation suffisante, ou en raison des difficultés pour venir chercher les aides des associations ou les chèques accompagnement des conseils départementaux. Les conditions

d'accès à la santé sont aussi compromises par les questions de mobilité quand il s'agit de trouver un praticien acceptant la CMU.

## LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

Les équipes du Secours Catholique ont mis sur pied plusieurs initiatives pour pallier ces problèmes.

- ▶ Dans le Gard, 90% des demandes de microcrédit concernent des achats ou des réparations de véhicules. Dans les autres délégations, cette proportion est moins élevée mais tout aussi significative.

- ▶ Dans les délégations Tarn Aveyron et Ariège-Garonne, les équipes mettent en relation des personnes qui proposent des voitures ou des deux-roues avec des personnes accueillies qui ont un problème de transport. Toujours dans le Tarn Aveyron, des bénévoles assurent des transports de personnes à la demande. La délégation a par ailleurs acheté un scooter pour les petits déplacements.

- ▶ Dans les Pyrénées-Orientales, secteur du Fenouillèdes, un minibus solidaire a été mis en service pour permettre aux personnes de participer aux activités de l'accueil social.

LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES		Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	54,8%	58,5%	59,0%
	Alimentation	63,6%	60,3%	56,4%
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	16,3%	21,4%	19,0%
	Mobilité (voiture, transport)	2,9%	4,0%	5,8%
Types de ménage	Homme seul	24,9%	22,2%	24,2%
	Femme seule	18,2%	18,1%	16,9%
	Couple sans enfant	6,5%	5,8%	6,2%
	Père seul	3,6%	4,3%	3,5%
	Mère seule	26,1%	26,8%	26,5%
	Couple avec enfants	20,7%	22,8%	22,7%
	Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	8,8%	7,1%
	De 25 à moins de 50 ans	65,6%	63,2%	64,9%
	50 ans et plus	25,6%	29,7%	26,3%
Nationalité de la personne de référence	France	77,9%	79,2%	66,4%
	Union européenne	10,6%	9,0%	8,2%
	Maghreb	3,2%	3,0%	11,3%
	Afrique subsaharienne	3,9%	4,6%	3,9%
	Europe de l'Est	3,0%	3,0%	7,2%
	Autres	1,4%	1,2%	3,0%
	Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	69,1%	65,7%
Statut demandé en attente		25,9%	23,5%	41,3%
Débouté, sans papiers		5,0%	10,8%	15,5%
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	3,4%	3,9%	4,2%
	Formes particulières d'emploi (2)	14,4%	14,0%	12,0%
	Formation professionnelle	2,5%	2,1%	1,2%
	Sous-total emploi	20,3%	20,0%	17,4%
	Chômage indemnisé ou en attente	12,4%	11,9%	11,4%
	Chômage sans droits reconnus	23,0%	26,4%	26,9%
	Sous-total chômage	35,4%	38,3%	38,3%
	Étudiant	1,3%	0,9%	1,2%
	Inaptitude santé	14,5%	13,4%	9,9%
	Retraite, préretraite	5,9%	6,1%	5,3%
	Au foyer, congé maternité	9,9%	6,5%	5,4%
	Sans droit au travail	2,5%	3,7%	11,3%
	Autre sans emploi	10,2%	11,1%	11,2%
	Sous-total inactivité	44,3%	41,7%	44,3%
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	31,6%	34,5%	39,5%
	Locataires du parc privé	45,4%	39,8%	25,3%
	Autres logements stables (3)	8,2%	9,8%	9,9%
	Sous-total logement stable	85,2%	84,1%	74,7%
	Hébergement chez des proches	5,5%	5,9%	9,5%
	Hôtels, caravanes, péniches	2,7%	2,9%	3,8%
	Centre d'hébergement, squat, rue	6,6%	7,1%	12,0%
	Sous-total hébergement précaire	14,8%	15,9%	25,3%
Types de ressources	Aucunes ressources	9,0%	9,1%	18,1%
	Transferts sociaux seulement	53,1%	51,2%	43,9%
Existence d'impayés		64,0%	67,0%	58,2%
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		905€	950€	924€
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		612€	631€	624€
Impayé médian (€ 2014)		739€	684€	800€

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).